



# Assemblée générale

Distr. limitée  
6 février 2017  
Français  
Original: anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
**Sous-Comité scientifique et technique**  
**Cinquante-quatrième session**  
Vienne, 30 janvier-10 février 2017

## Projet de rapport

### II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

1. Conformément à la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 4 de l'ordre du jour, "Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales".
2. Les représentants de l'Allemagne, du Chili, de la Chine, du Costa Rica, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, de l'Italie, du Japon, du Mexique, du Nigéria, du Pakistan et du Venezuela (République bolivarienne du) ont fait des déclarations sur ce point. Une déclaration sur ce point a été faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Pendant le débat général, des déclarations ont également été faites sur ce point par les représentants d'autres États membres.
3. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:
  - a) "Rapport sur la première réunion du Comité consultatif du Centre régional chinois de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique", par le représentant de la Chine;
  - b) "Mise en place du Centre brésilien de données scientifiques", par le représentant du Brésil;
  - c) "Le premier Forum international de l'espace 2016 à Trente (Italie)", par la représentante de l'Italie;
  - d) "Les projets de recherche sur l'espace menés par l'Université de La Sapienza de Rome dans le cadre de l'accord avec l'Agence spatiale italienne", par le représentant de l'Italie.
4. À la 855<sup>e</sup> séance, la Directrice du Bureau des affaires spatiales, pour donner suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/90, a informé le Sous-Comité de l'état d'avancement des activités de renforcement des capacités du Bureau, y compris l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme pour les



applications des techniques spatiales. Elle a également informé le Sous-Comité que, dans le cadre de ses responsabilités liées à la mise en œuvre d'un certain nombre de plans, activités et initiatives complexes importants dans la perspective d'UNISPACE+50, le Bureau avait pris plusieurs mesures transitoires importantes, notamment la réaffectation des fonctions du Spécialiste des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales au poste de Directeur du Bureau, ainsi que le réexamen conceptuel de la planification des activités menées dans le cadre du Programme pour les applications des techniques spatiales et de UN-SPIDER, notamment les activités générales de renforcement des capacités, et de l'établissement de rapports sur ces activités, pour mieux tenir compte des nombreux thèmes et priorités d'UNISPACE+50 dans les ateliers, séminaires, missions consultatives techniques et autres activités pertinentes du Bureau. Elle a souligné que ces mesures transitoires d'efficacité visaient à renforcer la collaboration existante et à forger de nouveaux partenariats, l'objectif étant de garantir un processus exemplaire en vue d'UNISPACE+50, et dans le même temps, de contribuer à un programme de renforcement des capacités plus résilient pour le Bureau.

5. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis sa précédente session, des contributions en espèces et en nature ont été proposées pour les activités du Bureau, y compris le Programme pour les applications des techniques spatiales, par les entités suivantes: Organisation de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique (APSCO); Centre asiatique de planification préalable aux catastrophes; Institut géographique colombien Agustin Codazzi (IGAC); Agence autrichienne de promotion de la recherche (FFG); Université Beihang (Chine); CANEUS International; Centre for Remote Sensing of Land Surfaces de l'Université de Bonn (Allemagne); China Manned Space Agency; Agence spatiale chinoise; Commission européenne; Agence spatiale européenne; Centre de contrôle Galileo de l'Agence aérospatiale allemande (DLR); Ministère fédéral autrichien des transports, de l'innovation et de la technologie; Gouvernement chinois; Commission nationale pour les situations d'urgence (République dominicaine); Ministère fédéral allemand de l'économie et de l'énergie; Gouvernement japonais; Gouvernement kényan; Département de cartographie du Ministère népalais de la réforme agraire et de l'aménagement du territoire; FIA; Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes; Institut international de gestion des ressources en eau; JAXA; Agence spatiale mexicaine (AEM); Centre national chinois de prévention des catastrophes; Institut national indonésien de l'aéronautique et de l'espace; Commission pakistanaise de recherche sur l'espace et la haute atmosphère; Secure World Foundation; Sierra Nevada Corporation; Agence spatiale des Émirats arabes unis et Mohammed bin Rashid Space Centre; et Département de géo-informatique de l'Université de Salzbourg (Autriche).

6. Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que le Japon et la JAXA avaient continué à fournir du personnel sur une base non remboursable, à l'appui de l'Initiative sur les retombées bénéfiques des technologies spatiales pour l'humanité.

7. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement et le Ministère de l'industrie italiens d'avoir, par l'intermédiaire du Politecnico di Torino et de l'Istituto Superiore Mario Boella, et en collaboration avec l'Istituto Nazionale di Ricerca Metrologica et le Bureau des affaires spatiales, poursuivi le deuxième niveau du programme de master spécialisé sur les systèmes de navigation et leurs applications, et a noté que le programme avait débuté en octobre 2016 et s'étendrait sur une période de 12 mois, y compris trois mois consacrés à des projets pilotes.

8. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement japonais d'avoir poursuivi le programme ONU/Japon de bourses d'études de longue durée sur la technologie des nanosatellites, en coopération avec l'Institut de technologie de Kyushu; il a noté que

les six boursiers de la promotion 2016 avaient commencé leurs études en octobre 2016.

9. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement allemand qui, en collaboration avec le Centre de technologie spatiale appliquée et de microgravité de l'Université de Brême et la DLR, avait maintenu son programme de bourses pour des expériences en tour d'impesanteur et mené à bien le deuxième cycle de ce programme.

10. Le Sous-Comité s'est de nouveau déclaré préoccupé par les ressources financières toujours limitées disponibles pour les activités de renforcement des capacités menées par le Bureau et le Programme des Nations Unies pour les applications spatiales et a demandé aux États Membres de fournir, grâce à des contributions volontaires, le soutien nécessaire.

11. Le Sous-Comité a noté que les thèmes prioritaires du Programme étaient la surveillance de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, les communications par satellite pour les applications de téléenseignement et de télémédecine, la réduction des risques de catastrophe, l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, l'Initiative sur les sciences spatiales fondamentales, le changement climatique, l'Initiative sur les technologies spatiales fondamentales, l'Initiative sur les retombées bénéfiques pour l'humanité des technologies de l'espace, et la biodiversité et les écosystèmes.

12. Le Sous-Comité a noté que la coopération entre le Bureau des affaires spatiales et le Gouvernement japonais, en collaboration avec la JAXA, s'était poursuivie dans le cadre du programme de coopération ONU/Japon en vue du déploiement de satellites CubeSat depuis le module d'expérimentation japonais (Kibo) de la Station spatiale internationale, appelé "KiboCube". Ce programme, qui avait été lancé en septembre 2015, était à présent ouvert aux candidatures dans le cadre d'une deuxième phase pour 2017 et 2018. L'objectif était de promouvoir la coopération internationale et le renforcement des capacités dans le domaine des technologies spatiales et de leurs applications dans le cadre de l'Initiative sur les retombées bénéfiques des technologies spatiales pour l'humanité en offrant à des établissements d'enseignement ou de recherche de pays en développement la possibilité de déployer de petits satellites (CubeSat) depuis le module d'expérimentation japonais Kibo.

13. Le Sous-Comité a pris note des activités ci-après, menées par le Bureau en 2016:

a) Atelier ONU/Costa Rica sur les retombées bénéfiques pour l'humanité des technologies de l'espace, tenu à San José (Costa Rica) du 7 au 11 mars 2016 (rapport publié sous la cote [A/AC.105/1124](#));

b) Atelier ONU/Inde sur l'utilisation de données d'observation de la Terre pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques – L'expérience de l'Asie, tenu à Hyderabad (Inde) du 8 au 11 mars 2016 (rapport publié sous la cote [A/AC.105/1125](#));

c) Journée de découverte sur les avantages de l'imagerie de très haute résolution (en collaboration avec DigitalGlobe), tenue à Genève le 11 mai 2016;

d) Réunion d'experts sur les avantages des applications spatiales pour l'environnement et les affaires humanitaires, tenue à Genève les 12 et 13 mai 2016;

e) Conférence ONU/Kenya sur les technologies spatiales et leurs applications pour la gestion de la vie sauvage et la protection de la biodiversité, tenue à Nairobi du 27 au 30 juin 2016 (rapport publié sous la cote [A/AC.105/1126](#));

f) Atelier de l'Université d'Europe centrale sur les technologies de l'information et des communications pour le suivi des indicateurs de développement durable, tenu à Budapest du 4 au 9 juillet 2016;

g) Colloque ONU/Autriche sur les applications intégrées des techniques spatiales dans le domaine du changement climatique, tenu à Graz (Autriche) du 12 au 14 septembre 2016 (rapport publié sous la cote [A/AC.105/1127](#));

h) Atelier ONU/FIA sur les avantages socioéconomiques des techniques spatiales: les techniques spatiales intégrées et leurs applications pour une société meilleure, tenu à Guadalajara (Mexique) du 23 au 25 septembre 2016 (rapport publié sous la cote [A/AC.105/1128](#));

i) Journée de découverte sur les avantages des images à très haute résolution (en collaboration avec DigitalGlobe), tenue à New York le 11 octobre 2016;

j) Atelier ONU/République islamique d'Iran sur l'exploitation des techniques spatiales pour la surveillance des tempêtes de poussière et des sécheresses dans la région du Moyen-Orient, tenu à Téhéran du 5 au 9 novembre 2016 (rapport publié sous la cote [A/AC.105/C.1/2017/CRP.22](#));

k) Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis sur l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable, tenu à Doubaï (Émirats arabes unis) du 20 au 24 novembre 2016;

l) Atelier ONU/Népal sur les applications des GNSS, tenu à Katmandou du 5 au 9 décembre 2016 (rapport publié sous la cote [A/AC.105/C.1/2017/CRP.19](#)).

14. Le Sous-Comité a pris note des activités ci-après, prévues par le Bureau pour 2017:

a) Atelier ONU/Italie sur l'initiative OpenUniverse, devant se tenir à Rome du 10 au 12 avril 2017;

b) Atelier ONU/Argentine sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, devant se tenir à Cordoba (Argentine), du 8 au 12 mai 2017;

c) Atelier ONU/Suisse sur le renforcement de la coopération spatiale aux fins de la santé mondiale (dates et lieu à préciser);

d) Atelier ONU/États-Unis d'Amérique intitulé "Météorologie de l'espace: les décennies après l'année héliophysique internationale 2007", devant se tenir à Boston (États-Unis d'Amérique) du 31 juillet au 4 août 2017;

e) Atelier sur le renforcement des capacités pour le XXI<sup>e</sup> siècle, devant se tenir à Graz (Autriche) en septembre 2017;

f) Atelier ONU/FIA sur les applications des techniques spatiales pour le développement socioéconomique, devant se tenir à Adélaïde (Australie) du 22 au 24 septembre 2017;

g) Réunion d'experts sur l'espace pour les femmes, devant se tenir à New York du 4 au 6 octobre 2017;

h) Atelier ONU/Fédération de Russie intitulé "Renforcement des capacités pour le XXI<sup>e</sup> siècle: sciences et techniques spatiales pour le développement économique et social durable", devant se tenir à Samara (Fédération de Russie) du 30 octobre au 2 novembre 2017;

i) Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis sur l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable, devant se tenir à Doubaï (Émirats arabes unis) du 6 au 9 novembre 2017;

j) Colloque ONU/Afrique du Sud sur l'Initiative sur les technologies spatiales fondamentales intitulé "Missions de petits satellites pour les progrès scientifiques et techniques", devant se tenir à Stellenbosch (Afrique du Sud) (date à préciser).

15. Le Sous-Comité a noté que, depuis la dernière session du Comité, en 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme pour les applications des techniques spatiales, le Bureau avait conclu des mémorandums d'accord, des accords de financement et des accords-cadres avec le prix international Prince Sultan bin Abdulaziz pour l'eau, MEA, CANEUS International et le Gouvernement salvadorien.

16. Le Sous-Comité a noté que le Programme cherchait à encourager davantage, par le biais de la coopération internationale, l'utilisation des techniques et des données spatiales pour favoriser le développement économique et social durable des pays en développement en sensibilisant les décideurs à l'intérêt économique et aux avantages supplémentaires pouvant être obtenus, en renforçant la capacité des pays en développement à utiliser les techniques spatiales ou en constituant une telle capacité quand celle-ci n'existe pas, et en développant les activités d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les retombées bénéfiques des techniques spatiales.

17. Le Sous-Comité a noté qu'en plus des conférences, stages de formation, ateliers, séminaires et colloques menés en 2016 et prévus pour 2017, le Bureau des affaires spatiales avait mené, et prévoyait de mener, d'autres activités du Programme, axées sur les domaines suivants:

a) Appui au renforcement des capacités dans les pays en développement en faisant appel aux centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies;

b) Renforcement du programme de bourses de longue durée pour appuyer la mise en œuvre de projets pilotes;

c) Intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans toutes ses activités;

d) Promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales;

e) Lancement de projets pilotes ou appui à ceux déjà lancés, pour donner suite aux activités du Programme menées dans des domaines présentant un intérêt prioritaire pour les États membres;

f) Prestation, sur demande, de services consultatifs techniques aux États Membres, aux organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ainsi qu'aux organisations nationales et internationales compétentes;

g) Élargissement de l'accès aux données et autres informations relatives à l'espace.

18. Le Sous-Comité a pris note des principales activités des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU: Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique; Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace en langue française; Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales, en langue anglaise; Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Amérique latine et les Caraïbes; Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie occidentale; et Centre régional de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique.

### III. L'espace au service du développement socioéconomique durable

19. Conformément à la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 5 de l'ordre du jour, "L'espace au service du développement socioéconomique durable".

20. Les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, de l'Égypte, de la France, du Japon, du Pakistan et du Venezuela (République bolivarienne du) ont fait des déclarations au titre de ce point. Une déclaration sur ce point a été faite par le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. L'observateur d'EURISY a également fait une déclaration. Pendant le débat général, des déclarations ont également été faites sur ce point par les représentants d'autres États membres.

21. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "De la COP21 à la COP22: les nouveaux défis à relever pour les agences spatiales concernant la mesure des ressources en eau et des gaz à effet de serre depuis l'espace", par le représentant de la France;

b) "Le suivi depuis l'espace des changements de parcours des animaux sauvages suivant l'environnement et le climat", par la représentante de la France;

c) "Aperçu de la mission des Émirats arabes unis vers Mars", par le représentant des Émirats arabes unis;

d) "Dialogue avec les parties prenantes dans le cadre des préparatifs d'UNISPACE+50", par l'observateur de l'Institut européen de politique spatiale.

22. Le Sous-Comité était saisi des documents ci-après:

a) Note du Secrétariat intitulée "Cinquantième de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et la gouvernance mondiale des activités spatiales" ([A/AC.105/1137](#));

b) Rapport du Forum de haut niveau ONU/Émirats arabes unis: l'espace comme moteur de développement socioéconomique durable ([A/AC.105/1129](#));

c) Rapport de l'Atelier ONU sur le droit de l'espace sur le thème "Contribution du droit de l'espace et de la politique spatiale à la gouvernance et à la sécurité dans l'espace au XXI<sup>e</sup> siècle" ([A/AC.105/1131](#));

d) Document de séance intitulé "UNISPACE+50: Status of preparations" ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.5](#));

e) Document de séance contenant un rapport intérimaire établi par le Bureau des affaires spatiales, intitulé "UNISPACE+50 thematic priority: International cooperation towards low-emission and resilient societies" ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.6](#));

f) Document de séance contenant un rapport intérimaire établi par le Bureau des affaires spatiales intitulé "UNISPACE+50 thematic priority: Capacity-building for the twenty-first century" ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.7](#));

g) Document de séance intitulé "UNISPACE+50: Action Team on Exploration and Innovation" ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.15](#));

h) Document de séance intitulé "The 'Dark and quiet skies' proposal as an initiative under the auspices of the Committee on the Peaceful Uses of Outer Space for



protecting the environmental observing conditions for large astronomical observatories and world citizens, submitted by the International Astronomical Union (IAU)” ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.17](#));

i) Document de séance intitulé “Strengthening the means for the Office for Outer Space Affairs to cooperate with non-governmental entities in the space arena for the benefit of developing countries” ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.20](#));

j) Document de séance contenant un document de travail présenté par la Fédération de Russie, intitulé “Considerations aimed at facilitating a broader systemized understanding of the objective dimensions of issues and the functional dimensions of solutions related to sharing information on the situation in outer space in the context of deciding on the establishment of a working group on enhanced information exchange on space objects and events” ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.27](#));

k) Document de séance contenant un rapport du Groupe d’experts sur l’espace et la santé mondiale ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.28](#)).

23. Le Sous-Comité a noté les mesures que prenait actuellement la communauté internationale pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et l’Accord de Paris.

24. Le Sous-Comité a rappelé le préambule de la résolution 71/90 de l’Assemblée générale et a noté à cet égard que les sciences et les techniques spatiales et leurs applications offraient un potentiel immense susceptible de bénéficier aussi bien aux pays développés qu’aux pays en développement dans des domaines tels que l’agriculture et la sécurité alimentaire, l’adaptation au changement climatique et l’atténuation de ses effets, la gestion des catastrophes et les interventions d’urgence, l’éducation, l’environnement et les ressources naturelles, la navigation, le développement des établissements humains, l’aide humanitaire, la météorologie, la santé mondiale, les communications, l’eau et les transports, et qu’elles constituaient d’importants facteurs de développement économique, social et culturel et contribuaient à l’élimination de la pauvreté.

25. Le Sous-Comité a rappelé l’entrée en vigueur de l’Accord de Paris le 4 novembre 2016 et a noté que de nombreuses variables climatiques essentielles utilisées par le Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat étaient observables uniquement à partir de l’espace.

26. Le Sous-Comité a rappelé l’adoption de la politique et la stratégie spatiale africaine en janvier 2016 et noté que l’Union africaine avait allongé le calendrier de son Groupe de travail sur l’espace, présidé par l’Afrique du Sud, pour poursuivre la rédaction de cadres de gouvernance et de mise en œuvre.

27. Le Sous-Comité s’est félicité des efforts déployés par le Bureau des affaires spatiales, le Comité directeur et les États membres s’agissant des préparatifs du processus d’UNISPACE+50, menés conformément au document [A/AC.105/L.297](#).

28. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction le rapport du dixième Atelier ONU sur le droit de l’espace ([A/AC.105/1131](#)), qui s’est tenu à Vienne du 5 au 8 septembre 2016 sur le thème “Contribution du droit de l’espace et de la politique spatiale à la gouvernance et à la sécurité dans l’espace au XXI<sup>e</sup> siècle”, et a noté que le rapport contenait un ensemble d’observations, de conclusions et de recommandations concernant UNISPACE+50 et les travaux du Comité et de ses deux Sous-Comités, portant notamment sur la sûreté, la sécurité et la viabilité des activités spatiales.

29. Certaines délégations ont salué l’organisation de manifestations conjointes par les Première et Quatrième Commissions de l’Assemblée générale et recommandé qu’il

conviendrait que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique indique à l'Assemblée générale qu'il serait souhaitable de continuer à tenir de telles réunions comme pratique établie pour le futur.

30. Le point de vue a été exprimé qu'il fallait établir un processus d'échange de connaissances solide et durable entre pays développés et pays en développement en vue d'une utilisation efficace des technologies spatiales émergentes, outre les approches traditionnelles en matière de développement durable.

31. On a estimé qu'il était nécessaire de promouvoir les échanges et la coopération en matière de recherche scientifique et technique et de renforcement des capacités dans le domaine des activités spatiales, avec la participation du secteur spatial, des universités et de l'industrie et de mieux faire connaître les possibilités qu'offraient les technologies spatiales pour le développement.

32. Le Sous-Comité a noté le rôle primordial des données et technologies spatiales pour prendre des décisions fondées et adopter des mesures d'alerte rapide dans le domaine de la santé publique et a réaffirmé l'importance des travaux menés par le Groupe d'experts sur l'espace et la santé mondiale.

33. Conformément au paragraphe 8 de la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, le Groupe de travail plénier a été convoqué de nouveau sous la présidence de Mylswamy Annadurai (Inde). À sa [...] séance, le [...] février, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier, qui figure à l'annexe I du présent rapport.

## **IX. Objets géocroiseurs**

34. Conformément à la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné le point 11 de l'ordre du jour, "Objets géocroiseurs".

35. Les représentants de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de l'Indonésie, du Japon, du Mexique, du Pakistan, de la République de Corée, ainsi que le représentant de l'Argentine au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, ont fait des déclarations au titre de ce point. Des déclarations ont également été faites par les observateurs de l'Association des explorateurs de l'espace et de l'Union astronomique internationale, du Réseau international d'alerte aux astéroïdes (IAWN) et du Groupe consultatif pour la planification des missions spatiales (SMPAG). Pendant le débat général, des déclarations ont également été faites sur ce point par les représentants d'autres États membres.

36. Le Sous-Comité a entendu les présentations scientifiques et techniques suivantes:

a) "Évolution hypothétique d'une menace d'astéroïde: la mise en place des défenses mondiales", par l'observateur de l'Académie internationale d'astronautique;

b) "Rapport sur l'état des activités du IAWN et du SMPAG", par les observateurs du réseau IAWN et du SMPAG;

c) "Bilan et perspectives des activités indonésiennes relatives aux objets géocroiseurs", par le représentant de l'Indonésie;

d) "Le rôle de l'ESO dans les observations au sol d'objets géocroiseurs", par l'observateur de l'Observatoire européen austral (ESO).



37. Le Sous-Comité était saisi d'un document de séance intitulé "Status report by the International Asteroid Warning Network (IAWN) and the Space Mission Planning Advisory Group (SMPAG)", soumis par les présidents du réseau IAWN et du SMPAG ([A/AC.105/C.1/2017/CRP.25](#)).

38. Le Sous-Comité a entendu les rapports d'activité du réseau IAWN et du SMPAG et noté avec satisfaction que ces deux entités s'efforçaient d'échanger des informations sur la détection, la surveillance et la caractérisation physique des objets géocroiseurs potentiellement dangereux afin de faire en sorte que tous les États, en particulier les pays en développement dont les capacités de prévision et d'atténuation des impacts d'objets géocroiseurs étaient limitées, soient conscients des risques potentiels. Le Sous-Comité s'est félicité des efforts déployés par le réseau IAWN et le SMPAG pour développer des activités et parvenir à un consensus sur l'atténuation de la menace liée aux objets géocroiseurs, qui exigeait une action concertée de la part de la communauté mondiale dans l'intérêt de la sécurité publique.

39. Le Sous-Comité a noté que, conformément à la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, le Bureau des affaires spatiales devait assumer le rôle de secrétariat permanent du SMPAG. Il a été informé par le SMPAG de la finalisation des modalités de financement mises en place avec le Bureau à cet effet.

40. Le Sous-Comité a été informé des accords initiaux conclus par le réseau IAWN et le SMPAG sur les critères et seuils pour les réponses aux impacts, qui figuraient dans des recommandations contenues dans le document de séance [A/AC.105/C.1/2017/CRP.25](#).

41. Le Sous-Comité a noté que le SMPAG avait tenu sa huitième réunion le 1<sup>er</sup> février, en marge de la session actuelle du Sous-Comité, avec l'appui du Bureau des affaires spatiales, et a été informé des progrès accomplis dans le cadre du plan de travail du SMPAG, dont il est rendu compte dans le rapport sur les travaux de sa huitième réunion, consultable à l'adresse <http://smpag.net>. Le Sous-Comité a également été informé que le Groupe de travail spécial sur les questions juridiques du SMPAG, créé par le SMPAG en 2016, avait tenu sa première réunion le 2 février, en marge de sa session en cours, pour examiner son mandat, convenir de la portée des questions et définir le plan de travail, en particulier s'agissant des questions juridiques éventuelles se rapportant aux éléments du plan de travail du SMPAG.

42. Le Sous-Comité a noté que le réseau IAWN et le Bureau des affaires spatiales avaient commencé à mettre en place une interface pour faciliter la communication générale, par le public, d'informations sur les objets géocroiseurs, ainsi que la communication avec les États Membres en cas d'alerte d'impact. Cette activité s'inscrivait dans le cadre du processus d'UNISPACE+50, qui visait à renforcer certains des mécanismes de coordination internationale existants pour accroître la résilience des pays et assurer la viabilité à long terme des activités spatiales.

43. Le Sous-Comité a accueilli avec satisfaction la proclamation, par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/90, de la Journée internationale des astéroïdes, qui serait célébrée chaque année le 30 juin, jour de l'anniversaire de l'explosion de Tougouska (Sibérie, Fédération de Russie) survenue en 1908. La Journée internationale des astéroïdes vise à sensibiliser la population aux risques d'impact d'astéroïdes et de l'informer des mesures qui seront prises pour assurer la communication de crise au niveau mondial en cas de risques crédibles liés aux objets géocroiseurs; des activités entreprises par le SMPAG et le réseau IAWN, facilitées par le Bureau des affaires spatiales; ainsi que les travaux entrepris dans ce domaine par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses États membres.

44. Le Sous-Comité a noté que près de 19 millions d'observations des astéroïdes ont été recueillies en 2016 par le réseau mondial d'observatoires astronomiques dans 76 pays; et que le nombre d'objets géocroiseurs connus a dépassé 15 000 en octobre 2016 pour s'établir actuellement à 15 688, dont 1 894 avaient été découverts en 2016, et 1 781 astéroïdes répertoriés sur des orbites à 8 millions de kilomètres de l'orbite terrestre.
45. Le Sous-Comité a pris note d'un certain nombre de réseaux nationaux et régionaux et de projets dont les travaux contribuaient aux efforts du réseau IAWN en termes de renforcement de capacités pour observer les objets géocroiseurs. Il s'agissait notamment du Réseau Asie-Pacifique d'observation des astéroïdes et du projet DEEP-South (Deep Ecliptic Patrol of the Southern Sky) du Korea Astronomy and Space Science Institute.
46. Le Sous-Comité a également pris note d'un certain nombre de projets de coopération et de missions d'observation, notamment la mission de prélèvement d'échantillons Hayabusa-2 de la JAXA, qui devrait atteindre l'astéroïde visé "Ryugu" en 2018, et la mission de prélèvement d'échantillons OSIRIS-Rex de la NASA, mission internationale lancée en 2016 avec le Canada, la France et le Japon, et qui devrait atteindre l'astéroïde visé "Bennu" en 2018.
47. Le Sous-Comité a été informé de l'état d'avancement d'un certain nombre d'initiatives de coopération internationale visant à étudier les options technologiques de réduction d'impact des astéroïdes, telles que le projet NEOShield-2, financé par l'Union européenne et coordonné par Airbus Defence and Space (Allemagne), avec 11 organisations partenaires, dont l'objectif était de développer le concept de mission de démonstration pour tester l'efficacité potentielle de la méthode de déviation par impacteur cinétique; et l'impacteur DART (Double Asteroid Redirection Test), dans le cadre de la mission AIDA (Asteroid Impact and Deflection Assessment), entreprise conjointement par l'ESA et la NASA.
48. Le Sous-Comité a pris note d'un certain nombre d'activités nationales et de plans de préparation concernant les objets géocroiseurs, notamment la stratégie de préparation aux objets géocroiseurs des États-Unis, publiée le 30 décembre 2016 et établie par le Groupe de travail interinstitutions pour la détection et l'atténuation de l'impact des objets géocroiseurs du Conseil national des sciences et de la technologie des États-Unis.
49. Le Sous-Comité a noté que l'Académie internationale d'astronautique tiendrait sa cinquième Conférence internationale sur la défense planétaire à Tokyo du 15 au 19 mai 2017. Cette conférence biennale bien établie rassemblerait des experts internationaux de toute une série de disciplines pertinentes pour examiner la détection et la caractérisation des dangers éventuels que représentaient les astéroïdes et les comètes pour la Terre, et les mesures qui pourraient être prises pour prévenir ou réduire au maximum les effets dévastateurs d'un impact d'astéroïde.
50. Le Sous-Comité a également noté que les prochaines réunions du Comité directeur du réseau IAWN et du SMPAG se tiendraient la semaine du 9 octobre 2017, en Europe ou aux États-Unis, pour examiner les progrès accomplis, les enjeux actuels et les étapes futures.